



Pollution tabagique à l'entrée du lycée

Rubrique : questions-réponses - Date : mardi 25 avril 2017

Bonjour,

Je suis actuellement lycéen dans un lycée public.

Depuis le début de l'année, je suis importuné par d'autres lycéens qui, devant le lycée et plus précisément devant l'entrée, fument alors que moi, non fumeur et n'ayant jamais fumé, je suis condamné d'une certaine façon à respirer ces fumées hautement nocives pour rentrer dans mon établissement ;

La situation est d'autant plus critique pendant les récréations et notamment quand celles-ci tombent pendant le retour d'une séance d'Education Physique et Sportive se faisant hors de l'établissement.

Par ailleurs, j'ai saisi la Direction sur ce sujet mais celle-ci m'a informée qu'elle n'avait aucune option à me proposer du fait du plan Vigipirate (et de la pression de certains lobbys).

Qu'en pensez-vous ?

Bien cordialement.

N.B. : Je ne souhaite pas que mon nom et/ou prénom apparaisse(nt).

Réponse :

Le désagrément et les méfaits subis à l'entrée du lycée sont semblables à ceux que subit 80% de la population partout où elle est contrainte de cohabiter avec des usagers fumeurs regroupés et immobiles, qu'il s'agisse de stade, de terrasses de cafés, d'abribus, de file d'attente, ...

Il serait intéressant de creuser la réponse qui vous a été faite car il y a de fortes probabilités pour que la responsabilité de ces troubles anormaux soit rejetée sur, précisément, notre association au motif qu'elle aurait obtenu de la justice une [condamnation de la décision illégale d'un proviseur](#) de créer des espaces fumeurs à l'intérieur des lycées et collèges

Le [maire de Solesme](#) a su, à sa manière, gérer ce type de situation, alors pourquoi choisir les solutions les plus néfastes quand on a en charge l'éducation de la jeunesse !